

# Compte-rendu conseil municipal du 16 mai 2014

Présents : Christiane COLAS, Karine COLIGNON, Marie-Claude FELIX, Hervé COLAS, Chrystelle GUIXA, Joëlle TABOULOT, Yves ARBEZ, Karen MARVIE, Nicolas MICHALET, Martial LOISY, Sylvie TRIPLET, Robert VELON, Pascale VIRICEL, Jean-Luc FROMONT.

Excusé : Jean-Paul BUELLET

Secrétaire: Jean-Luc FROMONT

Après lecture, le conseil adopte le compte rendu de la séance du 18 avril et passe à l'ordre du jour.

1) **Règlement intérieur du conseil municipal** (*Délibération 20140516-01*)

Les conseillers prennent connaissance de la proposition de règlement intérieur du conseil municipal. Le règlement intérieur est adopté à l'unanimité (14 voix).

2) **Décision modificative du budget commune** (*Délibération 20140516—02*)

Il s'agit pour l'essentiel de modifications techniques de transfert d'un compte à l'autre, et également d'ajuster les crédits ouverts pour la rénovation de l'appartement (1 000 € pour payer une facture). La délibération est adoptée à l'unanimité (14 voix).

Mme le maire dresse un récapitulatif des dépenses engagées pour l'aménagement de l'appartement au dessus du local commercial : 59 798.27 € TTC (la TVA sera récupérée, et une subvention via Cap3B est attendue).

3) **Réfection du toit de la salle des fêtes** (*Délibération 20140516-03*)

Yves Arbez rend compte de l'étude complète réalisée par Frizot Concept sur la réfection du toit de la salle des fêtes. La charpente peut supporter soit des tuiles métalliques, soit des tuiles mécaniques. Des pannes en lamellé collé seront installées sur la charpente métallique. La différence de cout (hors auvent d'entrée vers l'accès handicapé) entre une réfection en tuiles en terre cuite, et en tuiles métalliques s'élève à moins de 10000€. Compte tenu du peu de différence de coût entre les deux solutions proposées et que l'isolation phonique sera meilleure avec des tuiles mécaniques, le conseil opte pour ces dernières. Un MAPA sera réalisé, et les travaux sont à envisager au printemps 2015, avec fermeture de la salle des fêtes pendant environ 2 mois.

4) **Vente d'un terrain à bâtir au Domaine des Chênes** (*Délibération 20140516-04*)

Le lotissement du Domaine des Chênes date de 1995, et une parcelle propriété de la commune n'a jamais été bâtie. Le géomètre a proposé une délimitation, pour une surface de 693m<sup>2</sup>. Le conseil souhaite apporter quelques modifications à cette proposition. Le tarif de vente serait de 100€/m<sup>2</sup>.

5) **Convention avec le Conseil Général pour l'aménagement d'un cheminement piétonnier route de Vandeins** (*Délibération 20140516-05*)

Dans le cadre de la sécurisation des accès au supermarché situé au Logis Neuf, l'aménagement d'un cheminement piétonnier a été prévu au programme voirie 2014 le long de la route de Vandeins (entre le carrefour RD45/RD1079 et jusqu'au lotissement des Bouleaux) avec création d'un passage piéton au niveau du supermarché.

Bien qu'étant de la compétence du maire puisque situé en agglomération, cet aménagement situé sur une route départementales doit être autorisé par le Président du Conseil Général par le biais d'une convention.

6) **Commissions au sein de la communauté de communes** (*Délibération 2014051-06*)

Conformément au rappel effectué par la Chambre régionale des comptes, les membres non élus ne pourront plus faire partie des commissions. Celles-ci seront composées de 14 membres, un par commune, plus le vice-président.

Le conseil désigne un membre par commission :

- Aménagement du territoire et démocratie participative (vice-présidente: Christiane Colas) : Nicolas Michalet
- Environnement (vp : Gérard Perrin) : Martial Loisy
- Tourisme (vp : Alain Viviet) : Jean-Luc Fromont
- Agriculture durable (vp : Jean-Pierre Fromont) : Robert Velon
- Gestion de la voirie et du centre de ressources techniques (vp : Gérard Gallet) : Martial Loisy
- Solidarités, famille, vie éducative, culture et sport (vp : Virginie Grignola Bernard) : Marie Claude Félix
- Accueil et vie des entreprises (vp : Walter Martin) : Hervé Colas

**7) Rapport d'activités de la communauté de communes de Montrevel en Bresse**

Le rapport d'activités sera transmis aux conseillers et validé lors du prochain conseil municipal.

**8) Aménagement de la cuisine du restaurant scolaire**

Hervé Colas a rencontré avec les salariés de la cantine, un cuisiniste professionnel qui a proposé un plan d'organisation de la cuisine. Une rencontre a également eu lieu avec les responsables du restaurant scolaire et les agents, qui se montrent favorables au projet. Pour avancer, Yves Arbez et Hervé Colas constatent qu'il faudra faire valider les plans à la Direction des Services Vétérinaires, puis lancer une procédure MAPA, marché à procédure adaptée.

**9) Modification du règlement intérieur de la salle des fêtes**

Le parquet récemment installé a tendance à se dégrader et il est difficile de trouver l'entretien adapté. En conséquence, il sera nécessaire de modifier un article du règlement intérieur pour prendre en compte l'entretien approprié.

**10) Besoin en matériel du CPI NI**

Karine Colignon et Robert Velon ont rencontré les pompiers afin d'évoquer leurs besoins en matériels. Ceux-ci ont été recensés : équipement d'un pompier, 5 bips à changer, 6 paires de gants, une lance à débit variable, 3 casques et 2 échelles plates pour toit. Un chiffrage sera réalisé.

Mme le maire a rencontré Jean-Paul Goursolas, 28 ans qui souhaite intégrer le CPI NI. Elle donnera une suite favorable.

**11) Bulletin municipal de juin**

La commission information s'est réunie le 5 mai pour préparer le bulletin à paraître en juin. Jean-Luc Fromont donne lecture du sommaire prévu.

**12) Référent ambroisie**

L'ambroisie est une plante invasive annuelle dont le pollen émis en fin d'été est particulièrement allergisant. Un arrêté préfectoral oblige les propriétaires et locataires à prévenir la pousse de l'ambroisie, ou le cas échéant de la détruire. Afin de lutter contre cette plante, la commune doit nommer un référent pour la communauté de communes : Sébastien Defillon ; et un référent communal : Pierre Chapuy.

**13) Questions et communications diverses**

- Le propriétaire du Casino a transmis à la mairie un projet d'installation d'une station de lavage.
- Mme Charvet, qui habite route de Macon a fait une demande de révision de PLU pour que sa parcelle devienne constructible. Actuellement en zone N, le conseil ne peut donner suite.
- Les horaires d'école ont dû être modifiés pour des questions de transport scolaire du mercredi. Un conseil d'école extraordinaire a validé ces nouveaux rythmes scolaires. La recherche d'intervenants pour les TAP, temps d'activité périscolaires est bien avancée. L'organisation des intervenants est prise en charge par la communauté de communes.
- Le syndicat Veyle Reyssouze Vieux Jonc propose une visite des installations (châteaux d'eau, stations de traitement) le samedi 14 juin prochain de 9h à 12h.
- Le syndicat Veyle Vivante a élu son nouveau président : Robert Blouzard.
- Le Football Club organise son tournoi le 29 mai. L'AG aura lieu le 15 juin.
- Le comité des fêtes organise son tournoi de tennis ballon le 5 juillet.
- Une collecte Emmaus aura lieu le 24 mai à Montrevel en Bresse.
- L'AG des maires ruraux aura lieu le 5 juin.
- La compagnie des Quidams organise une soirée ouverte à tous le 23 mai.
- Le prochain conseil municipal aura lieu le 20 juin.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.